

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ À GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacinthe, 4 Août 1892

No. 24

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centins par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

LA C. M. B. A.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

Le fonds de réserve—L'examen médical—La représentation aux Grands Conseils

Parmi les amendements soumis par la Branche 50 de Montréal il en est, à mon point de vue, trois qui méritent une attention particulière et d'abord, pour ce qui concerne le fonds de réserve : La proposition de former un comité pour examiner l'opportunité d'augmenter ce fonds me semble rationnelle et peut-être le seul moyen de faire mettre sous les yeux des membres les avantages qu'il y aurait à augmenter le fonds de réserve à une somme plus élevée que celle prévue par la Constitution. A ce propos, je me permettrai quelques mots d'explications, ou plutôt quelques conclusions qui me paraissent toutes naturelles concernant de la demande des officiers supérieurs,

d'un acte les autorisant à augmenter ce fonds.

Dans toute cette question, il me semble y avoir quelque peu trop de fumée pour le feu. Voyons : l'acte d'incorporation de la C. M. B. A. autorise cette association à posséder des valeurs jusqu'à concurrence de \$150,000, et l'article du fonds de réserve autorise les officiers à prélever les versements de ce fonds jusqu'à concurrence de \$250,000. Un conflit existe là ; a-t-il été causé par une erreur de la part de ceux qui ont fait la constitution, ou savaient-ils, eux, qu'une loi spéciale autorisait la C. M. B. A., quoiqu'en dise sa charte, à posséder un fonds de réserve de \$3,000,000. Nos officiers actuels, cependant, ne semblaient pas savoir cela et afin de se mettre en ordre avec la loi, ils ont demandé un amendement à la charte qui leur permit de se conformer à la constitution. Jusque là, rien d'étonnant, si ce n'est l'ignorance de nos officiers Suprêmes de cette loi générale qui rendait inutile la législation particulière qu'ils cherchaient à obtenir et, avec un membre, je dirai que si l'on ne me montre pas que cela, je devrai regretter les attaques de plusieurs membres et organes Canadiens, contre ces officiers, à ce propos. D'autant que l'affirmation positive de l'un des représentants du Conseil Suprême publiée par le "Journal" me semble être un document de bonne foi, qui, en tout cas, ne saurait être méprisé sans preuves sérieuses de son manque de véracité. Ensuite pouvons-nous reprocher aux officiers Suprêmes d'avoir agi sans avoir consulté personne, ils auraient pu, ce me semble, consulter officiellement les différents Grands Conseils et se concerter avec eux. J'avoue qu'il était à peu près impossible d'attendre après la prochaine Convention, car le fonds de réserve aurait alors dépassé \$150,000 avant une prochaine session de la législature. Mais quoique le Conseil Suprême soit l'exécutif suprême durant la vacance, en face d'une question aussi importante, une convention des différents Grands officiers aurait, ce me semble, été convenable, désirable même. Puis, en discutant davantage cette question, il est plus

que probable que l'on aurait découvert ce qu'a découvert le gouverneur Flower, et l'on aurait évité des frais, comme de passer pour des ignorants.

La branche 50 propose aussi d'augmenter l'honoraire du médecin examinateur. Cette proposition a déjà été rejetée par la Convention de 1890 et je ne saurais en voir l'utilité. Comme règle, tout aspirant trouve la somme qu'il a à payer en entrant, trop élevée, serait-il avisable de l'augmenter ? Pour les branches qui sont situées dans un centre riche, la constitution permettait, avant la dernière révision, d'augmenter ce taux. L'on pourr it peut-être accorder de nouveau cette permission, mais je ne crois pas qu'il serait avisable de rendre obligatoire un taux plus élevé. d'autres associations que la nôtre ont un taux moins élevé que nous et cela serait véritablement un désavantage pour l'Association que d'augmenter notre taux. L'on assurera que le médecin le plus payé fait le meilleur examen, à cela je répondrai : — J'ai eu à subir entr'autres deux examens médicaux, un pour la C. M. B. A. qui m'a coûté \$1.50, un pour une Société sœur et pour lequel je dus déboursier \$1.25, le premier fut, je le dis avec satisfaction, très bien fait ; mais le second fut fait avec un soin beaucoup plus méticuleux et fut certainement plus sérieux. — A chacun de juger si c'est l'honoraire ou le médecin qui fait la valeur de l'examen. Choisissons donc nos médecins avec plus de soin et assurons-nous que celui que nous nommons remplira consciencieusement son devoir et sera disposé à ce faire pour la somme prescrite, il n'en manque pas ! Voyons, plus d'intérêt pour l'association, et moins de favoritisme.

La question de représentation au Grand Conseil est, d'une si grande importance que j'en ferai le sujet d'un prochain article. Qu'il me suffise de dire, pour aujourd'hui, que c'est de la manière la plus entière que j'endors l'opinion de la Branche 50 sur cette question.

JUSTIN.

Histoire terrible et vraie

C'était en 1763, la chambre criminelle du parlement de X..... était réunie toute entière pour juger un procès important.

Le greffier lut l'acte d'accusation rédigé en ces termes :

" L'Esprit Saint a dit : Que celui qui croit se tenir ferme prenne garde de ne pas tomber. Pourquoi l'accusé n'a-t-il pas médité cette parole divine ? Il ne se trouverait pas sur la sellette de l'infamie.

" Le 15 mai dernier, à cinq heures moins sept ou huit minutes, le soir, le sieur Jolivet passant sur le chemin qui va de la grande route aux premières maisons du bourg de P... fut atteint d'un coup de fusil qui le renversa mort sur la place publique. Le chirurgien constata que la balle l'avait frappé en pleine poitrine.

" Le coup de fusil avait été tiré dans le jardin du presbytère, par Jean Marie Joseph Marchandon, curé de la paroisse de P.....

" Plus de trente témoins, différents de naissance, d'âge, de sexe, d'instruction, ont témoigné qu'ils ont parfaitement vu le curé Marchandon épaulant son fusil du fond du jardin. Plus de vingt de ces témoins sont prêts à jurer qu'ils ont vu, le coup parti, le curé se sauver dans la direction du presbytère. Enfin, sept ou huit témoins ont vu Marchandon entrer au presbytère.

" Le fait constaté, la justice pourrait s'en tenir là, mais comme la défense ne manquera pas de demander quelques raisons ont pu déterminer Marchandon à agir aussi criminellement, il convient d'entrer dans quelques détails.

" Premièrement, le curé Marchandon est vif et même violent.

" Secondement, Jolivet avait eu avec le curé Marchandon quelques démêlés.

" Dès lors, on comprend que, cédant à un mouvement, ou plutôt réalisant une vengeance préméditée, le curé a tiré sur Jolivet qui passait à portée de son fusil.

L'avocat du roi ne fit que développer, dans une longue plaidoirie, les faits et les raisonnements de l'acte d'accusation.

Après quoi, comparurent les témoins. Le défilé prit quatre audiences. Tous avaient vu le curé Marchandon viser et tuer le sieur Jolivet.

M. Auger, du barreau de Poitiers, avocat de l'inculpé, s'est ensuite levé et a plaidé pendant cinq heures d'horloge, s'efforçant, par l'exemple des hallucinations, du mirage et autres phénomènes, d'établir que le témoignage des sens n'est pas toujours une source de certitude, et qu'il vaut mieux croire que vingt témoins se sont trompés, qu'admettre qu'un saint et digne prêtre, qui n'est pas fou, a tiré en plein jour de dimanche, et dans le voisinage d'une rue fréquentée, un coup de fusil sur un homme avec lequel il n'avait eu qu'un démêlé insignifiant, depuis longtemps oublié.

La plaidoirie finie, messire Georges Audebert, le président, a pris la parole, demandant à l'accusé Marchandon s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

Marchandon s'est levé et mettant la main sur son cœur, d'un geste noble et d'une voix claire et assurée dit : " Je jure que je suis innocent et que si je ne suis pas justifié en ces assises, je le serai aux solennelles qui auront lieu au dernier jour. "

Après quoi il s'est rassis et remis à prier Dieu, ainsi qu'on le voyait au remuement de ses lèvres.

Ensuite la cour s'est retirée en la Chambre du conseil, où elle est restée deux heures passées, au grand ennui du public, qui murmurait que l'affaire était claire, et qu'on ne délibérerait pas tant si, au lieu d'un curé, c'était un laboureur qui eût mérité d'être pendu.

Enfin la cour est revenu à son siège, et le président prononce une sentence, laquelle déclare Marchandon, curé de P... convaincu d'avoir méchamment tué Jolivet, et le condamne à être dégradé de l'ordre de prêtre, et pendu, haut et court, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Elle ajoute que la potence sera dressée sur le lieu même où Jolivet est tombé mort.

L'exécution de la sentence eut lieu un mois plus tard.

Le condamné était un homme de quarante ans, grand, robuste, de physionomie honnête et intelligente.

Sans être un saint, c'était un digne et respectable prêtre, à qui on n'avait à reprocher qu'un caractère un peu vif.

Le peuple qui avait d'abord applaudi à la condamnation du curé de P... eut des doutes en voyant la fermeté et la douceur avec lesquelles Marchandon allait au supplice.

Les juges aussi se demandèrent s'ils ne s'étaient pas trompés.

Jusqu'au bourreau qui déclara que depuis quarante ans qu'il exerçait sa profession, il n'avait jamais vu un criminel qui eût l'air aussi innocent.

Tout cela n'empêcha pas la sentence d'être exécutée.

Le pauvre prêtre fut dépouillé successivement de tous les vêtements sacerdotaux dont il avait été revêtu pour la triste et terrible cérémonie de la dégradation. Après quoi, il fut livré au gibet dressé sur le lieu du crime.

Vingt ans s'écoulèrent.

Au bout de ce temps, René Mauclerc, le sacristain de l'église de Z... était tombé dangereusement malade et se voyant sur le point de mourir, fit prier l'évêque du diocèse, le premier président du parlement et le gouverneur de ville de vouloir bien se rendre chez lui, parce qu'il avait à leur faire des révélations importantes.

Ces personnages étant réunis dans la chambre du moribond, ce dernier déclara que c'était lui qui avait tué Jolivet. Il avait commis ce crime uniquement afin d'en charger le curé Marchandon, lequel projetait de lui ôter sa charge de sacristain.

René Mauclerc s'était procuré une soutane, un tricorné ; il avait revêtu ce costume dans un coin du presbytère, était allé chercher un fusil appartenant au curé, et s'était rendu dans le jardin au moment où il savait que devait passer Jolivet.

Il avait choisi ce pauvre homme parce que les démêlés qu'il avait eu avec le curé Marchandon devaient expliquer jusqu'à un certain point la conduite du curé et faire regarder ce crime absurde comme une vengeance.

René mourut deux heures après cette déclaration.

L'évêque essaya de faire réhabiliter la mémoire du malheureux Marchandon, mais l'affaire, on ne sait pourquoi, n'aboutit pas.

Le pauvre prêtre aura été réhabilité par un tribunal plus haut.

Et compulsant les pièces nombreuses qui composent ce triste et curieux procès, il me semblait lire les preuves mêmes de l'immortalité de l'âme de la vie future.

Non ! Ce besoin de justice que nous éprouvons ne sera pas satisfait en ce monde, il le sera dans l'autre.

Comité de Régie

MERCREDI 27 JUILLET 1892.

Présidence de Frs Decelles, écrivain.

Présents : MM. J. B. Morin, J. B. Hevey, D. Dumaine, J. Benoit, J. Leduc, F. Lajoie, L. Cordeau, J. Bernard, J. H. Morin, H. Langelier, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de M. Jos. Leduc appuyé par M. J. B. Morin, le dernier rapport est approuvé.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Solyme Bessette, machiniste, 25 ans, Iberville.

Alfred Larivière, journalier, 33 ans, Iberville.

Henri Trudel, machiniste, 30 ans, Iberville.

Camille Morin, forgeron, 25 ans, Iberville.

Honoré Messier, maçon, 33 ans, Iberville.

Humphrey Thurston, cardeur, 35 ans, Iberville.

Médard Morin, menuisier, 31 ans, Iberville.

Joseph Mailloux, cultivateur, 20 ans, Iberville.

Elphège Laberge, mouleur, 37 ans, Iberville.

Volon Bernard, menuisier, 39 ans, Iberville.

Le Comité, sur la requête des membres résidant à Iberville, considérant que le nombre de ces derniers dépasse le chiffre voulu, décrète leur érection en Succursale et fixe le dimanche, 7 août prochain, pour l'installation de telle Succursale.

Et le comité s'ajourne.

LUNDI, 1er AOUT 1892.

Présidence de Frs Decelles, écrivain, Président.

Présents : MM. J. Leduc, J. B. Hevey, J. Bernard, F. Lajoie, J. H. Morin, D. Dumaine et H. Langelier.

Après lecture et sur proposition de M. D. Dumaine, appuyé par M. J. B. Hevey, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM. Pierre Larivière, (St-Judes,) 27 juillet.

Joseph Sicotte (St-François) 26 juillet.

Résolu de payer, tout ce que requis ayant été fourni, aux malades suivants :

Joachim de Langis, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Irénée Choquette, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Louis Laporte, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Joseph Cabana, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Augustin Lemoine, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Octave Lajoie, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Louis Monjeau, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Alfred Tanguay, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Ovilat Côté, du 18 juillet au 1er août, \$6.00.

Charles Moison, du 15 juillet au 1er août, \$3.00.

Hormisdas Choquette, du 10 juillet au 1er août, \$9.00.

Victor Laflamme, du 14 juillet au 26 juillet, \$2.50.

Pierre Baillargeon, [Athols Mass] du 12 juillet au 28 juillet inclus, \$7.00.

Et le Comité s'ajourne.

St-Pie

M. le Dr Bourgeault, ayant laissé cette paroisse pour St-Valérien où il réside maintenant, son successeur comme Secrétaire-trésorier, M. J. E. Seney, fait savoir aux membres de la dite succursale qu'il sera prêt à recevoir leurs contributions les deuxième et troisième dimanche de chaque mois en la maison d'école du village — pas ailleurs et en aucun autre temps.

Roxton-Falls

Nous sommes heureux de reconnaître que les affaires de notre Société vont au mieux dans cette paroisse et que l'activité et les soins intelligents du Comité de Régie et la participation généreuse des autres membres ont augmenté le personnel de la Succursale de plusieurs nouveaux associés depuis quelques mois.

Le zèle des propagateurs ne paraissant pas devoir se ralentir encore, comme partout ou à peu près d'ailleurs, nous en prenons occasion pour

annoncer qu'il est facultatif à une Succursale d'admettre et de retenir sous son contrôle toute personne habile à devenir membre mais ne résidant pas dans les limites de la paroisse où cette Succursale fonctionne — pourvu que le domicile de telle personne ne soit pas situé dans une paroisse aussi érigée en Succursale. Dans ce cas, le droit d'admettre est réservé à la Succursale qui renferme le domicile.

Comme on le voit, le champ est vaste pour chacune en même temps que sa juridiction absolue lui est assurée.

L'emploi des machines

Si l'on invente une machine à la place de laquelle deux hommes fassent l'ouvrage de six, voilà quatre ouvriers sur le pavé."

Cela n'est vrai qu'en apparence, car cet effet, s'il a lieu (ce qui n'arrive pas toujours), n'est jamais durable. Il faut, pour exécuter le même ouvrage, quatre ouvriers de moins, mais comme, par suite de l'économie de main-d'œuvre, le produit coûte beaucoup moins, le débit en est beaucoup plus considérable, on est bientôt obligé d'en fabriquer trois fois autant. Cette fabrication emploie alors le même nombre d'hommes, et même davantage. Le public a beaucoup gagné, les ouvriers n'ont rien perdu.

Pour un homme qui autrefois travaillait sa subsistance à copier des livres, il y a aujourd'hui cent ouvriers typographes. Pour une personne qui filait ou tissait du coton, il y a aujourd'hui quatre-vingt personnes occupées dans les filatures.

Ainsi, grâce aux machines, au lieu de diminuer, le nombre des ouvriers dans ces deux genres d'industrie est presque centuplé.

Je conviens qu'à l'époque où une machine nouvelle est introduite, il y a pour les ouvriers un moment de crise et de malaise, parce que l'augmentation de demandes pour les produits ne répond pas assez promptement à la diminution de la main-d'œuvre.

C'est là un de ces inconvénients auxquels il faut savoir se résigner. Le bien public ne saurait s'accomplir sans que quelques intérêts particuliers soient froissés. Ce serait être très égoïste que de ne pas consentir à endurer quelques souffrances momentanées, quand il s'agit de l'intérêt de la société tout entière.

Toutes les grandes améliorations qui font la prospérité d'un pays ne peuvent s'accomplir sans causer temporairement quelque détriment à un certain nombre de personnes. Au lieu de l'eau dans une ville qui était privée, et faites-y jaillir des fontaines ; les hommes dont l'industrie consistait à apporter de l'eau dans cette ville verront leurs profits augmenter. Etablissez sur une rivière la navigation à la vapeur : les bûcheriers auront à en souffrir. Faites des chemins de fer : vous diminuerez les profits des rouliers, des loueurs de voitures, et même des éleveurs de chevaux, et, par suite, des cultivateurs qui exploitent les prairies. Faut-il donc renoncer aux aqueducs

aux bateaux à vapeur, aux chemins de fer ? Qui serait assez insensé, assez ennemi de l'humanité et de la civilisation pour en concevoir seulement la pensée ? Le léger dommage qu'ont éprouvé les rouliers, les balais, les porteurs d'eau, a été promptement réparé ; ils ont trouvé, dans une occupation analogue, des ressources suffisantes ; leur gêne a été momentanée ; les bienfaits de ces belles créations sont durables. Il en est de même des machines. Bien loin d'être les ennemies de l'ouvrier, elles ennoblissent en quelque sorte sa position, en exécutant à sa place ce que l'ouvrage a de plus pénible et de plus grossier, et en ne lui laissant faire que ce qui demande de l'intelligence. Elles sont pour l'industriel ce que le bœuf et le cheval sont pour l'agriculteur. Par elles, la force matérielle, obéissant à l'homme, que le rôle de l'esclave, et lui laisse celui de dominateur et de régulateur.

BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonce L. A. Choquet et frère]

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, Paris.

Le zèle Sacerdotal par le R. Père de LAAGE, de la Compagnie de Jésus, joli volume in-12 de 200 pages. Prix : 1 f. 50 franco 1 f. 75. Les conseils, la direction que ce livre renferme s'adressent surtout aux prêtres, mais les simples fidèles les tireront avec le plus grand profit.

Tous les avis que donne l'auteur dans ce livre sont marqués au coin de la piété, de la plus sage expérience.

Il s'exhale comme un parfum exquis de vrai dévotion, de ces pages où l'on entend pour ainsi dire parler de ces directeurs sages, pieux, qui, visiblement, vous instruisent au nom de Dieu.

Pour les prêtres, et, je le répète, pour les simples fidèles, cet excellent livre sera un ami de toutes les heures. Il n'est pas une heure de la journée, pas une des circonstances de la vie qui ne trouve là, pour s'y conduire en homme de foi, la direction qu'il faut, et cette direction donnée avec une douceur toute paternelle, est tout de suite acceptée.

CHARLES DUBOIS.

"Le XXe Siècle, *Revue d'écoles sociales*, paraît tous les mois et forme à la fin de l'année, un vol. in-8° de plus de 700 pages.—Il est publié alternativement un numéro réservé aux articles de fond, et un fascicule plus étendu réservé au bulletin bibliographique des Sciences sociales. Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs, s'adresser à : M. l'administrateur du XXe Siècle, 39 rue Saintes, à Marseille, France.

Le numéro de Mars fait mention pour les Revues périodiques, de l'Association Catholique ; Revue catholique des Institutions et du droit ; Revue Sociale ; Revue Socialiste ; Revue des deux mondes ; Économiste français ; Revue encyclopédique ; articles de la *Revue du christianisme pratique* et du *Correspondant* concernant le XXe Siècle.

Revue des livres :

Ed Drumont, *Le Secret de Fourmies*. E. M. de Vogué, *Spectacles contemporains*. Comte L. Tolstoï, *L'Argent et le travail*. Abbé Perriot, *L'encyclique "Rerum Novarum"* et ses enseignements. Chs Benoist, *Enquête Algérienne*. F. de Eaveleye, *Le Socialisme contemporain*. J. Bourdeau, *Le Socialisme Allemand et le nihilisme russe*. No d'avril : —Bref de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au XXe Siècle. Charles de Monléon (notice nécrologique). Vues sociales sur la Question juive. Note sur la noblesse contemporaine. Le Cardinal Manning et le XXe Siècle (correspondance inédite). Les Etats Libres du Dauphiné et le mouvement provincial. Un commentaire de l'encyclique "Rerum Novarum," Lettre sur les divers modes d'Exploitation agricole et leur valeur sociale, par M. J. de Martineny. Nos maîtres.

No. de mai : — Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII aux catholiques de France, édition d'études avec des divisions suivant l'ordre logique des matières, accompagnée de la Lettre aux Cardinaux français.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit L'rsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE, Huissier.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

AOÛT

Contribution mensuelle..... 40
Décès H. Péloquin..... 25
" F. Trudeau..... 25

Total à payer..... \$0.90

N. B.—De plus, les membres dépendant du Bureau Central et payant leurs cotisations à St-Hyacinthe doivent, en plus, pour juillet ou pour août le plus tard, une somme additionnelle de 15 centins formant en tout \$1.05 pour l'un des six mois de juillet ou août.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

ECHOS

Ordination—Mon évêque l'Evêque de St-Hyacinthe a consacré dimanche dernier, dans la cathédrale, la Prêtres à M. J. E. Larivière, le Diaconat à MM. F. X. Boulais et F. Labonté, la Toussaint et les Ordres Moindres aux Frères Dilan, Beaudet et Thiéband, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Changements ecclésiastiques—Monseigneur l'Evêque de St-Hyacinthe vient de transférer le Revd. J. Guertin de la cure de Swetsburg à celle de Bidford, et le Revd. A. Hogue du vicariat de la cathédrale à la cure de Swetsburg.

Foudre—Durant l'orage de vendredi, la foudre a frappé la bâtisse où demeure M. J. C. Rouleau et a fait quelques dégâts un peu partout, depuis la cive au comble de la maison. Mad. Rouleau a subi un choc violent, mais n'est pas blessée néanmoins.

Les dégâts sont insignifiants et il est heureux que nous n'ayons pas à déplorer un terrible accident.

Sherbrooke—M. F. H. Hébert, collaborateur du *Pionnier*, vient de perdre ses deux enfants, univérés par la diphtérie ; l'aîné d'entre eux, il avait aussi perdu une petite fille chérie. Nous nous associons à la douleur de M. Hébert et de son épouse, si cruellement éprouvés par ces pertes sensibles.

Encore la guerre—A l'instar de la Garde et Steel Com au y, une autre compagnie manufacturière se prépare à faire la guerre à l'Association des Ouvriers du Acier et du Fer. La G. A. de fonderie Jones & Laughlin de Pittsburgh propose de résister aux exigences de l'association. On ne donne aucune grève comme devant amener les difficultés et on croit que ce sera pour combattre, en général, les principes de la grande association ouvrière. On croit le moment propice pour frapper un grand coup.

Juges de paix—District de St-Hyacinthe : MM. L. G. E. Goulet de Saint-Hilaire ; Adrien Collotta de Saint-Jean Baptiste ; vicomte de Bouillier, de Saint-Mathias.

Excellente idée—MM. Raoul Renaud et F. A. Gauthier de Québec, ont préparé un magnifique journal : *Ouvrier* pour les fêtes des 22 et 23 août prochain.

Ce journal sera tiré à plusieurs mille exemplaires et imprimé sur papier de luxe.

Pour la partie littéraire, ils vont assurer la collaboration des meilleurs écrivains de la province de Québec et des Etats-Unis.

Nous applaudissons de grand cœur à cette idée et nous souhaitons plein succès à MM. Renaud et Gauthier.

Sucrerie de betteraves de Furnham—Les messieurs Healy, de New York, sont à l'hôtel Windsor, à Montréal. Ils sont venus au Canada dans le but d'acheter le matériel de la sucrerie de Furnham et de faire la campagne électorale de 1892 pour leur compte.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !
Bordures !
Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande : Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues Cascades et Mondor

ST - HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renchasseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

NON AMOUREUX

CONSTRUCTIONS

De constructions en pierre, brique et bois

—O—

SPECIALITÉ :

Ouvrages en ciment, Fournaises, Fourns, etc.

H. N. BERNIER

CHAUFFAGE

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

—O—

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

—O—

128, Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

LETTRE DE LEON XIII A MGR FAVA

Voici la lettre que le S. P. vient d'écire à Mgr Fava, évêque de Grenoble.

Nous ne pouvons par tarder à vous exprimer, vénérable frère, combien nous a été agréable la lettre par laquelle vous nous rendez compte du Congrès catholique de la jeunesse française, tenu à Grenoble, sous votre présidence, avec le concours d'hommes recommandables par leur piété, leur zèle et leur parfaite soumission aux actes du Saint-Siège dans lesquels nous avons tout récemment tracé aux catholiques la ligne de conduite à suivre pour la défense efficace des droits suprêmes de l'Église.

Ces nouvelles ont tempéré les graves angoisses que nous ressentons en voyant combattre de tant de manières cette religion chrétienne de laquelle dépend le salut des âmes et par conséquent le bien-être de l'humanité, le progrès réel de la civilisation.

Elles nous sont une preuve que notre parole trouve aujourd'hui même, comme elle trouve toujours, des esprits empressés à l'écouter docilement et à la prendre pour règle de leur vie. Ces hommes ont donné en même temps par là un public et salutaire exemple qui venait à son heure.

Il en est, d'autres, en effet, nous regrettons de le constater, qui, tout en protestant de leur catholicisme, se croient en droit de se montrer réfractaires à la direction imprimée par le chef de l'Église, sous prétexte qu'il s'agit d'une direction politique; eh bien, devant ces prétentions erronées, nous maintenons dans toute leur intégrité chacun des actes, précédemment émanés de nous et nous disons encore: "Non, sans doute, nous ne cherchons pas à faire de la politique, mais quand la politique se trouve étroitement liée aux intérêts religieux, comme il arrive actuellement en France, si quelqu'un a mission, pour déterminer la conduite qui peut efficacement sauvegarder les intérêts religieux dans le quel, consiste la fin suprême des choses, c'est le Pontife romain."

A ce principe tutélaire du bien des âmes se rattachent tous les enseignements que nous avons eu devoir donner récemment, à plusieurs reprises, en vertu de notre ministère apostolique; et, loin d'introduire un principe nouveau, ils n'ont fait que continuer, en les appliquant aux conjonctures présentes, les enseignements traditionnels de tous nos prédécesseurs qui, à diverses époques critiques, ont tout fait dans leur dévouement aux âmes pour éclairer les esprits perplexes ou préserver d'une déviation funeste ceux que leur zèle même exposait à faire fausse route, à se consumer en vains efforts et à devenir une entrave au bien.

Mais pour en revenir aux bons et courageux exemples donnés par le Congrès de Grenoble, nous constatons, avec la satisfaction la plus vive, quelle part importante y a pris: la jeunesse catholique, avec l'appui d'hommes remarquables par leur expérience.

Dieu bénira certainement les efforts de ces jeunes gens, non moins intelligents que dévoués, qui ont pris pour unique motif d'ordre la conservation de la foi chrétienne.

Il fut un temps où l'Orient chétien descendait à l'Occident le renfort de ses armes pour mettre une digue aux invasions dévastatrices des infidèles, et personne n'ignore avec quel héroïsme la France prit part à ce mouvement. Autres sont les temps autres les maux à conjurer. Il n'est plus question pour les catholiques français de refouler au loin le torrent des infidèles. Il s'agit de sauvegarder et de développer la foi dans leur propre patrie menacée de se voir totalement déchristianisée, s'ils ne peuvent lutter avec des

à nos maternels semblables à celles de croisés, mais il ont la liberté, et ils ont le devoir de recourir aux armes spirituelles. Telles furent les armes maniées avec tant de vigueur dans la vérité, avec tant d'abandon dans l'éloquence, par les apologistes, contre les erreurs et les calomnies des païens d'abord, contre le rationalisme des sophistes ensuite; telles furent encore les armes employées par les martyrs, alors que, dans leur courage héroïque, ils allaient si étroitement l'amour de Dieu avec l'amour véritable de la patrie, ou ils se laissaient tuer plutôt que de trahir l'un ou l'autre de ces deux amours; telles furent à tout âge les armes des vrais fidèles résolus à tirer les conclusions des principes de leur foi par la pratique sincère et complète des devoirs du chrétien.

Evidemment, le génie des apologistes ne peut être la part de tous.

Tous ne sont pas appelés de Dieu à pousser la vertu jusqu'à l'héroïsme, mais il n'est pas un seul chrétien qui puisse ne connaître que c'est pour lui un devoir proportionné aux forces communes de conformer ses actes à sa foi, et de se rendre par là un digne instrument de la miséricorde divine dans la guérison des esprits aveuglés par l'ignorance ou les passions.

Ces dispositions ont été précisément celles du Congrès catholique de Grenoble, ainsi que de Congrès analogues qui l'ont précédé ou suivi; aussi se sont-ils tous trouvés d'accord pour aboutir aux mêmes saintes résolutions.

Puisse ce Congrès se multiplier; puisse la France voir germer partout sur son sol des associations chrétiennes animées de sentiments identiques. A ce prix, on peut espérer que l'esprit chrétien se maintiendra vivant, laborieux, communicatif; et il portera la lumière de la foi au fond de toutes les âmes qui l'ont perdue ou qui ne l'ont plus que vacillante et incertaine.

Partout et toujours, l'ignorance fut la grande ennemie de l'Église de Jésus-Christ; elle l'est encore aujourd'hui, en France, où l'on ne connaît pas sans leur vrai jour les sublimes mystères de la religion chrétienne ni les bienfaits incomparables prodigués à l'humanité par le Rédempteur du monde, ni le rôle salutaire de cette société divine qui s'appelle l'Église, maître-se inflexible de vérité, sanctificatrice des âmes, et par conséquent source première de perfection pour les individus comme pour les peuples. Cette ignorance exploitée par la calomnie, envahit les masses populaires, qui tombent dans le sommeil de l'indifférence et laissent le champ libre aux ennemis de l'Église, schismatiques pour la bannir de la moindre participation à la vie sociale de l'humanité. Le paganisme n'avait pas d'autres procédés envers les premiers chrétiens; heureusement que ceux-ci, loin de se démoraliser, n'en travaillèrent que plus énergiquement à répandre autour d'eux les bienfaits de la vérité chrétienne. On sait quels furent les fruits de leur confiance.

Une importante observation terminera ce que nous voulons dire: il est vrai que le progrès de la vie religieuse dans les peuples est une œuvre éminemment sociale, vu l'étroite connexion entre les vérités qui sont l'âme de la vie religieuse et celles qui régissent la vie civile, il résulte de là une règle pratique qu'il ne faut pas perdre de vue et qui donne aux catholiques une largeur d'esprit toute caractéristique. Nous voulons dire que tout en se tenant ferme dans la confirmation des dogmes, et par de tout compromis avec l'erreur, il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes.

La grande majorité des Français est catholique. Mais, parmi ceux-là mêmes

qui n'ont pas ce bonheur, beaucoup concourent malgré tout au fond de bons sens, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une saine naturallement chrétienne; or, ce sentiment élevé leur donne, avec l'attrait du bien, l'aptitude à le réaliser, et plus d'une fois, ces dispositions intimes, ce concours généreux, leur sert de préparation pour adorer et professer la vérité chrétienne. Aussi l'avons-nous pas réglé dans nos derniers actes de demander à ces hommes leur coopération pour triompher de la persécution sociale, désormais démasquée et sans frein, qui a conjuré la ruine religieuse et morale de la France.

Quand tous, s'élevant au-dessus de partis, concourront dans ce but leurs efforts, les honnêtes gens avec leur sens juste et leur cœur droit, les croyants avec les ressources de leur foi, les hommes d'expérience avec leur sagesse, les jeunes gens avec leur esprit d'initiative, les familles de haute condition avec leurs générosités et leurs saintes exemples, alors, le peuple s'ouvrira par compréhension de quoi sont ses vrais amis et sur quelles bases durables doit reposer le bonheur de la société, alors, il s'ébranlera vers le bien, et dès qu'il mettra dans la balance des choses sa volonté puissante, ce verra la société transformée tenir à l'honneur de s'incarner d'elle-même devant Dieu pour contribuer à un si beau et si patriotique résultat.

Vous venez de nous donner une nouvelle preuve de ce zèle dans le Congrès que vous avez présidé à Grenoble. Aussi espérons-nous que les résolutions qui ont été prises seront mises en pratique avec discernement et persévérance et qu'elles se perfectionneront pour leur application même.

C'est dans cette confiance que Nous vous donnons, de grand cœur, ainsi qu'à tous les membres du Congrès, et tout spécialement à l'élite de la jeunesse française qui s'y est rendue, notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 22 juin de l'année 1892 de Notre Pontificat: la quinzième. LEO PP. XIII.

LES RELIQUES DE SAINTE-ANNE

La plus grande manifestation religieuse dont la province de Québec ait été le théâtre depuis les fêtes cardinales de Québec, a eu lieu mardi à Sainte-Anne de Beauport, où Son Éminence le cardinal Taschereau a reçu officiellement et déposé dans son reliquaire la précieuse relique de sainte-Anne apportée de Rome par Monsignor Marquis. Voici le récit de ces cérémonies imposantes, tel que nous le transmettent le télégraphe et le courrier de Québec.

Pas moins de deux mille étrangers, Américains pour la plupart, sont arrivés ici hier soir pour assister à la solennité. Presque tous, disséminés dans la foule, assistent à la fête, accablés, visiblement émus par l'ardente dévotion des catholiques canadiens à sainte-Anne.

Tout le village était pavé de profusion et paré de verdure. A différents endroits sur le chemin s'élevaient des arcs de triomphe portant des invocations à sainte-Anne.

Tandis que l'église était envahie par les milliers de pèlerins qui assistaient à la grand-messe, au dehors une foule non moins grande était répandue dans toutes les directions, les uns circulant aux environs de de l'église, les autres parcourant la Santa Scala et priant; d'autres, ceux

là des malades et des infirmes, s'abreuvant on se lavant avec l'eau de la fontaine qui coule au pied de la chapelle élevée en commémoration de l'église de Sainte-Anne.

La cérémonie a commencé vers dix heures et quart après l'arrivée du dernier train.

Sur les degrés de la porte centrale de la basilique, on avait dressé un riche dais pourpre et or, sous lequel Son Éminence le cardinal Taschereau était assis sur un trône revêtu de ses ornements pontificaux et assisté de M. l'abbé Cisgrain et de M. l'abbé Proulx, directeur du séminaire de Nicolet.

De chaque côté du prince de l'Église se tenaient Son Grandeur Mgr Bégin, coadjuteur, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke; Mgr Lafleche, évêque de Trois-Rivières; Mgr Gravel, évêque de Nicolet; Mgr Blais, protonotaire apostolique du diocèse de Rimouki, Mgr Piquet, Mgr Hamel, Mgr Tétu, Mgr Gagnon et d'autres prélats. En arrière de Son Éminence et les autres dignitaires de l'Église étaient au-dehors de cent autres membres du clergé.

La remise de la relique à Son Éminence le cardinal Taschereau a été accompagnée de la lettre d'authenticité, puis le cardinal a répondu et la cérémonie s'est terminée par des remerciements au R. P. Tiéler.

Échos de partout

Vente de propriété—L'emplacement où est depuis plusieurs années le bureau de poste a été vendu et M. S. Bourgeois, marchand de cette ville, en est devenu acquéreur pour le prix de \$2100.

Mort subite—Nous avons la douleur d'apprendre la mort arrivée subitement, mardi soir, de Mgr Maréchal, Vicaire Général, à l'archevêché de Montréal.

Feu—Mardi soir, le feu se déclarait dans les usines à gaz appartenant à M. L. Brousseau de cette ville. Nos pompiers appelés en toute hâte, maîtrisèrent les flammes qui étaient activées par l'huile. Presque pas de dommages.

Pour les victimes du cyclone.—M. le curé de la Cathédrale a donné le résultat de la collecte faite dans cette église pour venir en aide aux personnes qui ont éprouvé des pertes par la terrible tempête du mois de juin dernier. La somme collectée a été de \$104.60 cts; c'est un très joli montant, comme on le voit, et Si-Hyacinthe, comme toujours d'ailleurs, a noblement fait son devoir.

Assemblée du club nautique.—Il y a eu mardi soir, ainsi que annoncé, une assemblée des membres du club nautique de la cité de St-Hyacinthe, au bureau de M. G. H. Henshaw. Il a été procédé à l'élection des officiers et des membres du bureau de direction.

En voici le résultat. ont été élus MM. H. Pagnolo, président, A. Rishon, 1er Vice-Prés., J. Lafontaine, 2me Vice-Prés., F. Bartels, trésorier, G. H. Henshaw, secrétaire. Le bureau de direction se compose de MM. E. Gaudette, G. Grébas, L. Ringotte, L. V. Basso, M. St-Jacques, H. P. Lamothe, V. B. Sicotte et L. E. Lusier.

Il a été décidé qu'il y aurait des régates le mercredi, 24 août prochain, sur la rivière Yamaska, ici. Le programme comporte un grand nombre de courses, douze ou quatorze, croyons-nous, et divers au-

ronces, comme tant d'autres ; la récompense n'a de prix que lorsqu'elle est vaillamment gagnée."

Sur l'étang les jeunes mariniers continuaient d'agiter les rames en cadence : le soleil nimbait de ses rayons la jolie tête de Mabel. La marquise approcha de ses yeux son binocle d'or. Durant un instant elle contempla miss Gold.

"Un bouton de rose ! un lis ! murmura-t-elle. Ah ! Jean, vous êtes difficile. Certes, si j'étais à votre place, cette fraîcheur et cette grâce ne me laisseraient pas insensible. Mais que vous faut-il donc ?

Et lui, plus ému qu'il ne voulait le paraître :

"Ce qu'il me faut ? Du cœur, de l'intelligence, de l'esprit Peut-on causer avec un enfant de seize ans ? Que sait-elle ? C'est une âme à égarer, et je ne me sens aucune aptitude pour mouler l'âme d'autrui."

Il continua s'exaltant toujours.

"Ce qui me cause une joie profonde, c'est d'écouter, c'est de sentir qu'une autre âme s'enpare de mon âme et l'élève très haut. Ah ! marquise, le sentiment qui donne en ce monde les plus pures, les plus grandes jouissances : c'est l'admiration ; non l'admiration de la beauté fragile ; mais l'admiration d'un âme noble entre toutes et, d'ailleurs, la beauté n'existe-t-elle que dans la première jeunesse, c'est charmant un bouton de rose, mais il est une chose plus belle encore : c'est la rose épanouie."

La marquise s'élevait avec un petit mouvement nerveux qui indiquait un sourd mécontentement. Elle aimait que ses avis fussent partagés ; toute rébellion allumait son indignation.

"Mon pauvre Jean, fit-elle encore, vous n'êtes qu'un enfant, plus enfant mille fois que miss Gold ; mais laissez peser dix années sur vos vingt ans, et vous n'aurez plus de dédain pour la rose en bouton. Quant à la rose couverte, vous passerez même sans la regarder. A quoi bon : elle va bientôt s'effeuiller et tomber à terre."

Jean fut profondément blessé. Dans ces paroles, il crut avoir une allusion, une attaque, et son cœur se mit à battre violemment. En secret il envoyait à Mme de Bliville tout son respect, tout son amour. Son front se rembrunit, ses traits se contractèrent.

Les yeux gris perçants de sa marquise ne le quittaient pas ; ils le sondaient, le pénétraient, et, d'une voix grave et franc, qui ne ressemblait plus à celle de la petite marquise coquette et pimpante :

"Mon enfant reprit-elle tristement vous allez passer à côté du bonheur. Votre fortune est modeste, votre situation est loin d'être faite, et quand je vous parle de la possibilité d'un mariage inespéré, vous rejetez avec dédain cette pensée, comme si elle était une offense. Pourquoi cela ? Oh ! je le sais, je vous connais à fond. Pourquoi ? Parce que votre imagination s'est emportée ; elle a pris le mort aux dents. Mais, juste Dieu ! la vie en ce monde est une lutte. Et lutez donc. Domptez votre faible cœur, car aimer une femme qui a dix ans de plus que vous

c'est de l'aberration ; c'est stériliser votre vie..... Et vous aimez, hélas, notre belle voisine.

"Et qui vous dit que je l'aime ? fit J an exaspéré que la finesse de sa marquise l'eût ainsi pénétré. Ne prenez-vous pas pour de l'amour le respect, la sympathie ?"

La tête à demi penchée, la marquise l'enveloppait d'un regard de pitié et d'ironie, où se glissait pourtant un peu d'admiration pour ce Breton énergique, très fier, très pâle et dont la lèvre frémissait.

"Ah ! filleul, de la sympathie ! du respect !..... Grands mots dont on se berce. Allons, soyez franc avec vous-même. Si ce que vous éprouvez n'est pas de l'amour, une folle exaltation de vos vingt ans, il n'y aura jamais eu d'exaltation, jamais eu de passion sur la terre. Pas une passion, ce qui découvre à l'instant dans les plus imperceptibles détails, tout ce qui directement ou indirectement se rapporte à celle qui vous préoccupe, et n'aperçoit rien de ce qui lui est étranger ? Pas une passion, la pensée incessante qui vous absorbe et vous possède à ce point, qu'il suffit seulement d'effleurer Mme de Bliville, de ne pas lui reconnaître toutes les perfections, pour sentir grandir votre mécontentement, votre colère ?..... Qu'est-ce que la richesse, la beauté, la jeunesse et le cœur affectueux de miss Gold devant elle ? rien rien..... rien..... moins encore si c'est possible."

La marquise quitta la marquise sur ce speech énergique, et laissa son filleul à ses réflexions. Jean baissait la tête. Hélas ! oui, c'était vrai, il aimait Mme de Bliville, et il n'avait que vingt-deux ans, et il était pauvre, inconnu !

Il réfléchit longtemps. Puis il se leva et d'un pas lent se dirigea vers la grève. Sur la route on entendait un roulement de voiture : Sir James conduisait, dans son *four in hand* les filles de la marquise. Les duchesses avaient de voyantes ombrelles d'un rouge vif qui tranchait sur le bleu saphir des parasols des vicomtesses ; ces kiosques en satin ondulaient avec le mouvement des chevaux. Sir James rayonnait. Son attelage était irréprochable ; vraiment il n'y avait que ces quatre chevaux bien appareillés.

"Eh bien, continua Jean, dans son monologue, eh, bien c'est fou c'est insensé..... le monde se moquera de moi. Mais que m'importe le monde, ce monde qui ne comprend rien aux sentiments du cœur ? Oui, je travaillerai, j'apporterai à la lutte toutes mes forces. Je passerai mes soirées et, s'il le faut, mes nuits devant une lampe et un manuscrit, mais mon nom deviendra célèbre à la Chênaie, et je dirai à Mme de Bliville :

"Prenez mon cœur..... Prenez ma gloire !"

Le *four in hand* roulait avec légèreté sur la chaussée ; Mabel, qui venait de le rejoindre, avait remplacé sa toilette du matin par une amazone de drap bleu. Elle avait échangé les exercices nautiques pour le noble sport, elle se tenait bien en selle sur un cheval d'un noir de jais, et le cheval, obéissant à la main de la jeune fille, courbait son cou, agitait

sa tête fine, posait ses pieds en cadence.

A la vue de Jean, miss Mabel cessa sa voltige, et, sous le voile ondulant de son chapeau, son visage se couvrit d'incarnat, s'éclaira d'un sourire.

Jean l'entrevit à peine dans le rapide passage. Tout à ses pensées, il continuait son monologue.

"Eh ! mon Dieu, pourquoi lutter ? Pourquoi me briser le cœur ? Ne sommes-nous pas libres tous les deux ?... Qu'est-ce qui nous sépare ? Quelques années ; mais les âmes, pour s'entendre, n'ont pas d'âge."

Il avançait sur le chemin, longeant la grève, regardant au loin le balcon de la Chênaie, admirant l'odorant et colossal bouquet, y cherchant sa chère vision.

"Ah ! je suis fou, reprit-il encore ; mais l'amour serait-il une passion s'il était raisonnable ?"

Il passait, en ce moment, devant une maison basse, blanchie à la chaux, avec des volets verts. Un petit verger s'étendait à l'entour. Des pommes vermeilles chargeaient les arbres, dont l'ombrage répandait une douce fraîcheur sur ce coin de terre habité par une vieille fille, autrefois riche, mais que des revers de fortune avaient condamnée, en pleine jeunesse, à la pauvreté. Elle était le dernier rejeton d'une illustre lignée. Quand elle mourrait, ce qui arriverait bientôt, l'histoire mettrait fin au chapitre des Aubert, les descendants de cet illustre évêque auquel l'esprit de Dieu inspira d'élever sur le rocher géant un oratoire à saint Michel.

Jean frappa discrètement à la porte, et pénétra dans la demeure de Mlle Micheline Aubert.

Rien de mieux rangé et de plus pauvre aussi que cet appartement, qui servait, tout à la fois, de salon et de chambre. Des rideaux de percale, à longues franges et d'une blancheur irréprochable, encadraient la fenêtre. Trois ou quatre chaises, de forme antique, recouvertes de tapisseries décolorées, attendaient les visiteurs. Devant le foyer, à un maigre feu de bois, mijotaient, en chantant, quelques pommes prises au verger.

L'arrière-petite-nièce de saint Aubert gagnait sa vie en faisant des fleurs de coquillages. Ces bouquets, mis sous globe, allaient parer les sanctuaires normands. Elle traçait aussi, en belle gothique, de saintes devises, les enlumaient dans ces coques striées, que fournissent, en si grande abondance, les grèves du

Mont-Saint-Michel ; puis ces coques étaient expédiées, là-bas, à l'Abbaye, où elles étaient achetées par les nombreux pèlerins.

Avec une extrême dignité, Mlle Aubert s'était levée à l'approche du jeune poète. Sa grande taille, sous sa palerine de cachemire sombre, n'avait presque rien de féminin. Ses bandeaux, très noirs, correctement lissés et pliqués contre ses tempes creuses, venant se relier à un maigre chignon enroulé sans art, accentuaient encore la rigidité de ce visage austère, éclairé par des yeux bruns, très enfoncés sous l'arcade sourcilieuse. Son nez de forme grecque était fin, régulier, et sa lèvre inférieure s'avancait un peu comme par mépris.

Jean aimait à causer avec cette vieille fille indépendante et fière, fière peut-être jusqu'à l'excès ; ayant rompu avec presque toutes les riches familles du pays, parce qu'elle ne voulait ni cadeaux, ni repas de charité, parce qu'à la pensée d'être protégée, l'âme humble et servile, une rougeur lui montait au front. Fierté hautaine, susceptibilité farouche, crainte exagérée de tout ce qui pouvait paraître vénal, intéressé, dominaient dans ce caractère d'un autre âge. Mais la cupidité est une chose si basse, qu'on pardonnait aisément à Mlle Micheline son excès d'austérité.

De la main elle indiquait à Jean un des sièges de tapisserie fanée ; et, reprenant sa place, droite sur sa chaise, elle se remit au travail.

Pour les classer dans diverses petites boîtes, suivant les espèces, se doigt osseux choisissaient avec délicatesse des coquillages nacrés et rosés, réunis en tas. Du sable fin demeurait encore sur leurs parois fragiles, et il s'en exhalait une faible senteur marine, le parfum vivifiant des algues et des goémons. Un rossignol s'était mis à chanter dans une cage doublée de drap vert, et, tout près, sur la grève, on entendait le bruit du flot, qui montait.

"Je viens à vous, dit Jean, prenant le premier la parole, parce que j'ai toujours grand plaisir à vous voir ; puis, aussi, pour vous apporter les regrets de tous les hôtes de Champdor. Nous vous attendions hier. Le dîner était intime. Nous avions un de vos parents, le député Henri Norris. Pourquoi n'être pas venue ?"

Mlle Micheline releva son front, où se marquait un léger pli. "Pourquoi m'attendre ? La marquise le sait, jamais je ne dine hors de chez moi."

Elle avait dit cela d'un ton ferme, en regardant Jean bien en face, franchement.

— Jamais vous ne fûtes d'exception ? reprit-il avec malice.

— Jamais, Monsieur.

Elle s'était remise à trier ses coquillages.

Le jeune homme répéta en souriant :

— Jamais ?... Et pourtant, dimanche, vous diniez à la Chénaie.

— Oh ! en refusant, j'aurais craint de peiner Mme de Bliville. Elle est si bonne, je l'aime tant !

Et dans son recent ému, une gratitude profonde, une tendresse vraie se laissaient deviner. Jean venait d'amener le sujet dont ils ne se laissaient jamais, ni lui ni Micheline. Mlle Aubert portait à la jeune veuve une amitié reconnaissante. Elle se sentait comprise. Berthe estimait le travail. Elle approuvait la pauvre fille de conquérir le pain quotidien, malgré la fatigue, malgré la maladie. Mais, au moins, elle ne montait pas l'escalier d'autrui, elle ne faisait pas vibrer le timbre avec des palpitations de parente pauvre, elle ne traversait pas les antichambres sous l'œil narquois des laquais.

Jean venait de prendre en main un petit filet de laine rouge, à travers les mailles duquel apparaissait le calcaire d'un coquillage ; c'était une de ces coques dans lesquelles Mlle Aubert enterrait des devises.

— Voulez-vous me permettre d'ouvrir et lisez, mademoiselle Micheline ? vos pieuses sentences me feront du bien. Il faut prier pour moi, vous qui êtes une sainte.

— Oh ! une sainte ! hélas ! non, répondit Micheline sans interrompre son travail.

— Une stoïque alors ?

— Peut-être.

Le filet venait d'être ouvert ; la coque aussi. Dans l'intérieur au poli de porcelaine, un ruban de parchemin était finement roulé. Jean le déplia, et regarda attentivement la sentence enroulée en belle gothique avec des agréments d'or à chaque lettre : "Aimez-vous les uns les autres," toute la sublime doctrine enfermée dans ces mots. Mais il examinait surtout le fini de cette admirable écriture. Il l'avait déjà vue quelque part, cette écriture. Où donc ?... ? Il réfléchit un instant... Sur le Missel, Mme de Bliville avait sans doute écrit la pieuse devise. Et d'une voix qui anxieusement interrogeait.

— C'est elle, s'écria-t-il, n'est-ce pas, mademoiselle Micheline,

c'est elle qui a tracé ces mots ?

Une faible rougeur couvrit les joues de Mlle Aubert.

Elle resta silencieuse, le regard à terre ; puis, soudainement, sa gratitude, victorieuse de son mouvement d'orgueil.

— Eh bien, oui, c'est elle, cette sainte, cet ange, cette chère Mme de Bliville. Jamais on ne connaît les délicatesses de ce cœur, sa bonté infinie. Eh bien, oui, elle a écrit ceci, et cela aussi.

Micheline montrait, en tas, des coques préparées pour un envoi à l'Abbaye.

Elle continua, parlant toujours sous l'empire d'une émotion profonde :

— L'hiver dernier, j'ai été gravement malade ; la fièvre me brûlait, j'avais dans la tête des douleurs atroces ; il fallut m'aliter. Oh ! l'aumône ! le spectre redoutable qui s'est toujours dressé devant moi ! Il était là. Je voulais bien mourir toute seule ici, le regard sur mon crucifix, j'y étais résignée ; la mort m'était plus douce que le pain dû à autrui. Hélas ! elle ne voulut pas de moi, la mort... Mon corps languissait, mais il durait toujours. Cela n'en finissait pas. Tout me manquait, tout, jusqu'au bois et au pain. Alors, Mme de Bliville vint à moi. Elle me prit la main, et, me suppliant comme si elle me demandait une suprême faveur :

— "Micheline, me dit-elle, ma pauvre amie, je ne vous apporte pas l'aumône, que vous refuserez ; mais, dites-moi, n'accepteriez-vous pas mon travail ? Je prendrais votre place, là, devant la table ; nous causerions doucement, amicalement. Pendant ce temps je ferais des fleurs, j'écrirais des devises, et, au jour dit, vos commandes seraient prêtes."

Jean écoutait, très ému. Ardemment il considérait le coquillage et sa devise :

— "Aimez-vous les uns les autres." Mlle Aubert devina son désir :

— "Ah ! fit-elle, prenez cette petite coque. Conservez-la comme une relique. Je vous l'ai déjà dit, le filet est le travail d'une sainte, et la devise a été écrite par la main d'un ange."

Jean, timidement, posa, sur la table, une pièce d'or ; mais Micheline la repoussant avec un sourire :

— "Non, monsieur Jean, non, je ne veux pas... Ne me privez pas du plaisir de vous offrir ma pieuse sentence. D'ailleurs, je ne vends pas au détail mes fleurs et mes coquilles."

M. de Kermalec, tout confus, baissait les yeux.

Mlle Aubert continua :

— "Ne croyez pas que je sois une nécessiteuse. La misère peut-elle exister pour moi ? J'ai tout ce qu'il me faut, puisque je ne désire rien."

Avec un air royal et une démarche majestueuse, elle s'approcha du foyer, où les deux pommes qui devaient composer son repas avec une tartine de pain se carbonisaient trop violemment devant les tisons endormis depuis une heure, et soudainement réveillés par la chute de l'un d'eux.

— "Me permettez-vous, monsieur de Kermalec, de veiller à la cuisson de ces fruits ? Je vous demande mille pardons."

Elle jeta un peu de cendres sur les tisons rougis pour éteindre l'ardeur du petit brasier, retourna les deux pommes entièrement rousses d'un côté ; puis, avec une aisance de grande dame et une indifférence hautaine dont rien n'aurait pu rendre l'expression, elle revint à son travail. La causerie reprit, toujours sur le thème préféré, sujet si cher au poète, qui bien souvent l'amenaient vers l'humble demeure.

Sitôt que le nom de Mme de Bliville venait à être prononcé, et Jean n'y manquait pas, elle parlait, la pauvre et noble Micheline, prodiguant la louange à son amie, lui soldant ainsi sa dette de gratitude. Jean écoutait avec ravissement. Soudain il tressaillit. La pensée eût-elle une puissance magnétique ? Appellerait-elle à distance ? Parrait-elle arriver la vision désirée ?

Là-bas, sur le sentier, et, maintenant, ouvrant la barrière blanche du verger, apparaissait Mme de Bliville. Aliette courrait en avant. La fillette pénétra dans la pauvre chambre comme un tourbillon, et, se jetant au cou de sa vieille amie :

— "Bonjour, bonjour mademoiselle Michelin," puis apercevant M. de Kermalec, elle devint rouge de plaisir.

— "Oh ! vous ici ! Que je suis donc contente."

Toute riieuse, toute candide, elle offrait à Jean son front à baiser. Mme de Bliville, qui venait d'entrer, lui tendit la main. Elle aimait d'amitié ce jeune poète aux pensées généreuses, au cœur sincère.

Elle ôta ses longs gants de Suède, et, tout naturellement, tout simplement, se mit à aider Micheline.

Jean la considérait avec une satisfaction extrême ; mais Aliette, déjà lasse d'être assise depuis dix minutes comme une personne raisonnable, s'écria :

— Venez avec moi, monsieur

Jean, venez. Je veux vous faire les honneurs du jardin de Mlle Aubert. Vous verrez, elle a du réséda splendide, et un puits !... un bijou ! Berthe l'a dessiné je ne sais combien de fois... Vous permettez, mademoiselle Michelin ?

Et il fallut explorer le verger, admirer le puits engirlandé de chèvrefeuille, et cueillir du réséda.

Maintenant la petite fille, le long des allées à bordure de buis, marchait gravement à côté de son ami. Elle était charmante avec ses cheveux nattés sur le dos en une seule tresse lourde, nouée d'un large ruban, et son teint animé, d'une blancheur transparente que nuancait, d'un rose délicat, le grand air des grèves. Par la fenêtre ouverte, sa sœur Berthe la regardait avec un tendre sourire et disait à son amie :

— "Y songez-vous ? Me serait-il possible de quitter cette enfant ?

Les doigts de Mme Bliville s'activaient à la besogne du tirage, Mlle Aubert la considérait avec tristesse.

— "Ainsi, répondit-elle, vous êtes résolue à vouer votre vie entière à votre bon père, à votre sœur Aliette ?

— "J'y suis résolue. Ma décision est irrévocable."

Micheline jeta sur la jeune veuve un regard attristé ; puis, avec un soupir :

— "Ah ! fit-elle, je sais un cœur que votre décision désespère. Pauvre Henri Norris, il vient quelquefois ici ; il se confie à sa vieille parente... Il serait digne de vous..."

Mme de Bliville ne la laissa pas achever.

— "Non, Micheline, ne me parlez jamais d'une nouvelle union. J'estime profondément M. Norris ; mais, je vous l'ai dit, je veux rester libre, tout à mon père, tout à ma sœur, tout aux pauvres du bon Dieu."

Et comme Mlle Aubert allait répliquer :

— "Je vous en conjure, ne cherchez pas à ébranler ma résolution. Ne me dites pas surtout que ma vie est inutile : les veuves ont de grands et de saints devoirs à remplir. Qui prendrait le temps de prier les églises ? Qui pourrait disposer en faveur des malheureux de sommes importantes si ce n'est la veuve ? Libre, indépendante, maîtresse de sa fortune, de ses actions, de sa vie même, elle peut, un jour, l'exposer au chevet des malades, car elle n'a plus les exigences de la famille venant entraver les élans de son cœur."

Berthe s'arrêta, puis elle prit :

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

DUNN, LUSSEY & CO

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe. M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapaux, Plumes, Etc., Etc.

Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresse

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

à L'EAU CHAUDE, à LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES à DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, par la voisine de A. Blondin.

Spécialités: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes ces choses d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPECIALITÉ:—

Bureaux à Cylindro, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleu, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, P.Q.

RACHOUELO & CIE

Epiceries de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P.Q.

Magasin du Bon Marché

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer tant et à bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

— Au Nos. 29 et 48—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en magasin un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, telles, etc., en Gros et en Detail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS LA CAMPAGNE.

Le magasin continue toujours son commerce de spécialité

Flours, Provisions et Produits de l'Ouest

(En gros et en détail.)

An plus Bas Prix

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GODEFROY

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassiss, Jalousie Moulures,

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts

payés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuis

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient

toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Er

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Batisse de la "Tribune"

Montres Americaines et Suisse, en or et en argent, bijoux, argenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, acier. Réparations faites promptement et satisfaisamment.

"L'ECHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires par Boucher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la ville de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.